Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Conseil exécutif
Cent quatre-vingt-dixième session

190 EX/5
Partie III Add.

PARIS, le 5 octobre 2012
Original français

Point **5** de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR LE SUIVI DES DÉCISIONS ET RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF ET LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE À LEURS SESSIONS ANTÉRIEURES

PARTIE III

QUESTIONS RELATIVES À LA GESTION

ADDENDUM

COMMENTAIRES DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE L'UNESCO (STU)

Résumé

Conformément au point 2805.7 du Manuel administratif de l'UNESCO, le Syndicat du personnel de l'UNESCO (STU) présente ses commentaires sur ce rapport de la Directrice générale.

Le STU accueille avec satisfaction ce document et en ce qui concerne les questions relatives au personnel, notamment la partie A (rapport annuel de la CFPI), encourage la Directrice générale à continuer à mettre en œuvre à l'UNESCO les décisions de la CFPI d'une manière transparente et évidemment en consultation avec les associations du personnel.

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.